CHARTE DES GYMNASTES

Règle n°1 : J'arrive au gymnase 5 minutes avant mon cours. Je préviens à temps en cas d'absence

Règle n°2 : Je pose mon portable au début du cours dans la boîte prévue à cet effet et ne m'en sers pas pendant la séance

Règle n°3 : Ma bouteille d'eau est dans la salle de gym, je ne ressors pas de la salle sans l'autorisation de mon entraineur

Règle n°4 : Je suis en tenue de sport et mes cheveux sont attachés ; je ne porte pas de bijoux

Règle n°5 : Je dis bonjour aux entraîneurs (y compris ceux des autres cours) et aux bénévoles

Règle n°6 : Je ne me mets pas en danger, je ne mets pas en danger les autres, j'écoute les consignes

Règle n°7 : J'écoute et respecte mon (mes) entraineur(s) ; Je respecte et encourage les autres gymnastes

Règle n°8 : Je respecte les autres cours et n'entrave pas leur déroulement

Règle n°9 : Je respecte le matériel et la salle et j'aide à ranger le matériel avant de partir.

Règle n°10 : Je laisse le vestiaire propre et rangé

Tout manquement pourra donner lieu à une sanction à l'appréciation de l'entraineur

Nom : Date et signature :